

photographies qui prendront place dans les albums de la Société.

M. de Marsy offre, au nom d'un de nos confrères, trois objets trouvés dans des travaux de terrassement près de la porte de Pierrefonds ; 1° une partie de mors de cheval de l'époque Louis XIV, en fer doré, avec une rose au centre ; 2° une pendeloque ou extrémité de ceinture, en forme de soufflet, en fer gravé ; 3° une agraffe ronde en émail peint de Limoges, représentant deux personnages en buste, un homme et une femme, très curieux bijou de la fin du xv^e siècle, entouré d'une bordure dont l'oxydation ne permet pas de reconnaître la nature.

Ces objets sont remis immédiatement à M. Blu, pour être déposés au musée Vivenel, au nom de la Société et M. le président prie M. de Marsy de se faire l'interprète des remerciements de la Société auprès du donateur.

M. le président rappelle que la Société archéologique de Sens doit célébrer du 19 au 23 juin ses noces d'or et qu'elle a invité la Société historique de Compiègne à s'y faire représenter par une délégation. Cette délégation sera composée de MM. le président Sorel, Raymond Chevallier, Charles Leman et Edgar Mareuse.

M. le président résume les négociations auxquelles a donné lieu le projet d'aliénation de la chapelle de l'anclen Hôtel-Dieu. Il annonce que la ville de Compiègne, comprenant l'importance archéologique et artistique de cette chapelle et de sa décoration, ainsi que celle du cellier dit de Saint-Louis, en a fait l'acquisition et que désormais la conservation de ces édifices est assurée. Il ajoute qu'à la suite de sa visite à Compiègne, M. Selmersheim, inspecteur général des monuments historiques, délégué par M. le Ministre de l'Instruction publique, en a demandé le classement parmi les monuments historiques.

La Société adresse ses remerciements à M. le sénateur-maire qui, répondant à sa pétition, a